

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DU Maintien et hospitalisation à domicile (Antilles Guyane)

- > Composante : Formation continue en santé
- > Ouvert en alternance : Non
- > Lieu d'enseignement : Antilles - Guyane

Présentation

Avec le vieillissement de la population et les progrès des soins médicaux et pharmaceutiques, les patients restent plus longtemps et rentrent rapidement à leur domicile. Les professionnels libéraux (pharmaciens, médecins, infirmiers) se retrouvent alors en première ligne pour prendre en charge les patients. Il s'agit d'une formation transversale sur les prises en charge à domicile de pathologies lourdes (sémiologie, thérapeutique, réglementation, remboursement, ...). Lancé en 2009, le DU hospitalisation et maintien à domicile répond à un besoin des professionnels sur la prise en charge à domicile des pathologies lourdes. Forts de cette expérience, nous avons été contactés en Septembre 2022, par des professionnels de santé de Martinique. Le déficit de formation dans ce domaine mais un besoin constant évoqué, les ont amenés à nous demander de travailler sur l'adaptation de ce diplôme aux spécificités de leur territoire. Le Pr Faure et son équipe pédagogique associé à plusieurs professionnels de la Martinique, ont permis de construire cette formation répondant à un besoin local.

Objectifs

- * Compléter les connaissances des professionnels sur les pathologies traitées à domicile et leur prise en charge
- * Faire connaître le matériel médico-chirurgical et les articles de maintien et de soins à domicile
- * Informer sur la réglementation, la tarification et le remboursement
- * Cette formation doit permettre également aux professionnels d'acquérir des savoirs leur permettant de conseiller le patient pour faciliter sa vie et son insertion sociale

Les + de la formation

Partenaire :





Organisation

Contrôle des connaissances

Présentation d'un projet de maintien à domicile.

Admission

Modalités d'inscription

Candidatures closes.

Pour toute demande via téléphone : 02 41 73 58 84 (lundi à jeudi 9h00-17h00 et vendredi 9h00-12h00). Après 17h00, Karim MARTIN SADIF au 06 96 11 71 20.

Public cible

- * Docteurs en médecine ou en pharmacie
- * Coordinateurs de soins à domicile
- * Infirmières, en particulier coordonnatrices de maintien à domicile

Droits de scolarité

2550 euros (+ droits universitaires)

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Clémence MONTLOÏN

☎ 02 41 73 58 84

✉ clemence.montloin@univ-angers.fr

Responsable pédagogique

Sebastien Faure

✉ sebastien.faure@univ-angers.fr

Lieu(x)

📍 Antilles - Guyane